



Les pôles logistiques alimentaires régionaux

En bref

Les pôles logistiques alimentaires régionaux, communément appelés *regional food hubs*, sont des organisations qui assurent la coordination des activités logistiques liées à l'approvisionnement, l'entreposage, la distribution et la mise en marché des produits locaux. Ces organisations permettent à des producteurs régionaux d'écouler leurs produits sur les marchés et aux consommateurs d'avoir un accès direct à des aliments frais, dont l'origine est facilement retraceable.

Les pôles alimentaires permettent aussi aux petites et moyennes entreprises agricoles d'avoir accès à des infrastructures pour l'entreposage et la transformation alimentaire, ce qui dynamise l'activité agroalimentaire à l'intérieur même des collectivités. Ils participent ainsi aux efforts de relocalisation des systèmes alimentaires sur les territoires.



Source : Vivre en Ville

La commercialisation en circuits courts

Les pôles logistiques alimentaires régionaux fonctionnent généralement sur le modèle de la commercialisation en circuits courts. Ce mode de commercialisation implique au plus un intermédiaire entre l'entreprise de production et le consommateur. Cela favorise un approvisionnement alimentaire régulier de proximité, les consommateurs ayant accès à des aliments produits et distribués à l'intérieur du bassin alimentaire régional.

Aspects à considérer

Type d'organisation

- Entreprises privées, organismes à but non lucratif (OBNL) ou coopératives.
- Sont généralement favorisées les formes d'organisation dite « collectives » (entreprises d'économie sociale, OBNL, coopératives) fonctionnant de manière participative et démocratique.
- Type d'organisation généralement axée sur la mise en marché et la commercialisation des produits locaux.



Les principes généraux des pôles logistiques alimentaires régionaux

De manière générale, les pôles logistiques alimentaires régionaux se fondent sur quatre grands principes :

- Une organisation qui mise sur les saines habitudes de vie et l'alimentation locale ;
- Une organisation économiquement efficace qui réinjecte les capitaux dans l'économie locale, sociale et solidaire, en mettant au centre de sa mission le développement des petites fermes et des projets d'agriculture de proximité ;
- Une organisation socialement équitable qui favorise la participation entre les membres et usagers, qui demeure accessible et inclusive ;
- Une organisation écologiquement soutenable, soucieuse de l'environnement naturel et faisant la promotion de pratiques agroalimentaires responsables.



Source : Wikimedia Commons

Mode de fonctionnement

- Coordonne l'approvisionnement et la distribution des aliments locaux à l'échelle régionale.
- Gère les activités logistiques liées à l'entreposage et à la mise en marché (ventes au marché, points de chute, commandes en ligne via des plateformes Web, etc.).
- Le prix des produits est généralement fixé par les producteurs, prix auquel l'intermédiaire ajoute une majoration pour couvrir les frais de fonctionnement.
- Accompagne les consommateurs et les producteurs régionaux dans leurs démarches, joue un rôle de promoteur (marketing, publicité) et de conseiller.
- Agit comme incubateur pour les entreprises agricoles régionales.

Les trois grandes catégories de pôles logistiques alimentaires

Catégories	Caractéristiques	Objectifs
Les pôles de producteurs	Regroupement de producteurs mettant en commun les ressources et les infrastructures pour l'entreposage, l'emballage et la distribution des produits locaux.	<ul style="list-style-type: none"> → Agréger l'offre pour répondre aux besoins des grands acheteurs (grossistes, chaînes d'alimentation, institutions, etc.). → Partager les coûts de la logistique et de la mise en marché entre les producteurs.
Les pôles de consommateurs	Regroupement de consommateurs développant des ententes d'approvisionnement avec des producteurs locaux.	<ul style="list-style-type: none"> → Assurer un approvisionnement continu et diversifié en produits locaux pour alimenter les marchés de proximité. → Soutenir et promouvoir l'agriculture de proximité.
Les pôles hybrides	Pôle regroupant à la fois des producteurs, des travailleurs et des consommateurs en vue de contrôler l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement locale.	<ul style="list-style-type: none"> → Combinaison des objectifs des deux autres catégories. → Partager les coûts équitablement entre les différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

Avantages

- + Favorise l'accessibilité physique aux aliments sains et locaux
- + Favorise l'émergence et le développement de jeunes entreprises agricoles et autres projets d'agriculture de proximité
- + Améliore l'offre et la demande pour des aliments locaux
- + Dynamise l'économie régionale

Inconvénients

- Ne favorise pas nécessairement l'accessibilité économique aux aliments
- Défis organisationnels : investissements importants en infrastructures, concurrence avec les grandes surfaces, recrutement difficile auprès des producteurs, économie d'échelle parfois difficile (petits volumes)



Recommandations

La localisation

La localisation des pôles logistiques alimentaires régionaux peut varier selon la fonction et les objectifs poursuivis par le pôle. Pour les pôles de producteurs, il convient de choisir un emplacement à proximité des lieux de production. La localisation se situe la plupart du temps en milieu rural ou dans les zones périurbaines, où l'on retrouve une grande concentration d'entreprises agricoles. Pour les pôles de consommateurs, il convient plutôt de s'installer dans les zones à forte densité de population, dans les quartiers centraux des villes ou les coeurs villageois. Il est suggéré d'être situé à un endroit visible et facilement accessible, près des services de transport en commun ou des infrastructures de transport actif (pistes cyclables, voies piétonnes, etc.). Enfin, pour les pôles de forme hybride, qui allient à la fois les fonctions logistiques liées à l'entreposage et à la mise en marché, il est recommandé d'avoir différentes installations (entrepôt, marché public, épicerie, points de cueillette) situées à différents emplacements, selon la nature des activités qui y sont menées.

Les infrastructures

Les pôles sont généralement constitués d'équipements et d'infrastructures permettant l'entreposage, la transformation et la distribution alimentaire. Voici quelques exemples d'infrastructures à favoriser :

- Une remorque ou un camion réfrigéré pour le transport des denrées alimentaires jusqu'à l'entrepôt ou le marché ;
- Un entrepôt muni d'infrastructures de conservation alimentaire (chambres froides, conteneurs réfrigérés, congélateurs, etc.) ;
- Une cuisine de transformation équipée ;
- Une épicerie, un marché public pour la vente des produits régionaux ainsi que des points de cueillette ;
- Une infrastructure Web (site Internet) pour la gestion des produits, les commandes en ligne et la promotion.

Les services et les programmes offerts

Les pôles logistiques alimentaires doivent, à terme, améliorer l'offre et la demande pour des produits régionaux. Le but est de favoriser une meilleure intégration des entreprises agroalimentaires régionales dans les circuits de distribution de proximité, tout en stimulant la demande locale. Pour ce faire, les pôles offrent généralement des services d'accompagnement spécialisés et des outils aux producteurs pour faciliter la mise en marché de leurs produits. Voici quelques exemples de services et de programmes offerts par les pôles logistiques alimentaires régionaux :

- L'accessibilité à des infrastructures et des équipements alimentaires pour les producteurs régionaux ;
- La transformation des produits régionaux pour écouler les surplus de production, diversifier l'offre alimentaire et la rendre plus attrayante ;
- Des programmes d'accompagnement et de soutien technique pour les jeunes entrepreneurs ;
- Des programmes de promotion et de sensibilisation à la saine alimentation locale et aux pratiques agroalimentaires responsables, notamment l'agriculture biologique ;
- La mise en place de marchés publics et de points de cueillette favorisant la mise en marché de proximité.





Quelques exemples

Coopérative La Mauve

Fondée en 2002, La Mauve est une coopérative de solidarité qui s'est donnée pour mission de favoriser le développement durable du territoire par la mise en place de structures et d'activités agroalimentaires de proximité, équitables et responsables. Située à Saint-Vallier, dans la MRC de Bellechasse, la coopérative met en marché les produits alimentaires de ses membres producteurs régionaux par la vente en magasin et sous forme de paniers livrés dans différents points de chute à Lévis et à Québec. Avec ses 12 employés, la coopérative transforme, distribue et met en valeur les produits de plus de 40 membres producteurs provenant de la Chaudière-Appalaches. La coopérative organise aussi parallèlement plusieurs activités de sensibilisation et d'éducation populaire pour promouvoir l'agriculture durable et la saine alimentation, comme des ateliers de formation et des fêtes gourmandes.



En matière d'infrastructures, La Mauve dispose d'un bâtiment qui héberge un bistro, une épicerie, une boucherie, une cuisine commerciale, une salle de préparation des paniers, des espaces réfrigérés, tels que des chambres froides éco-énergétiques, des bureaux ainsi qu'une infrastructure Web pour les commandes en ligne. La Mauve assure ainsi les activités logistiques liées à l'approvisionnement, l'entreposage des produits régionaux issus des membres producteurs, la transformation de certains produits comme les viandes et la commercialisation de ces produits via la vente en magasin ou les points de cueillette pour les paniers.

Le Marché de proximité de Québec

Le marché de proximité de Québec (MPQ) est un organisme à but non lucratif qui met en lien les producteurs régionaux avec les consommateurs de la région via une plateforme Web. Chaque semaine, les adhérents au MPQ peuvent effectuer une commande en ligne à partir des listes de produits offerts par les producteurs partenaires. Les produits peuvent ensuite être récupérés directement au marché durant une plage horaire prédéfinie. Ouvert à l'année, le MPQ offre une grande variété de produits régionaux, principalement issus de l'agriculture biologique. Le MPQ a une équipe constituée de trois employés et peut compter sur de nombreux bénévoles (près de 3 000 heures de bénévolat sont effectuées chaque année).





Intervale Food Hub

Situé au Vermont, le Intervale Food Hub achète différents produits directement aux producteurs et transformateurs locaux pour ensuite les rassembler, les revendre et les distribuer aux consommateurs de la région de Burlington. Le marché local fonctionne avec un système de commandes en ligne et un service de livraison à domicile et à différents points de chute déterminés. Le Food hub représente un intermédiaire entre les producteurs et transformateurs locaux et les consommateurs. Il dynamise ainsi l'offre et la demande de produits locaux dans la région.

Outre la vente de produits, le Intervale Food Hub se donne pour mission de mettre en lien les producteurs et transformateurs locaux avec la population. Cette vocation communautaire du Food hub permet de faire la promotion de l'alimentation biologique et l'agriculture de proximité auprès de la population par l'organisation d'événements et d'activités grand public, tels que le Summervale et le mouvement Slow Food.



Source : Vivre en Ville

D'autres exemples inspirants

- Écomarché de solidarité régionale (Montérégie)
- Red Tomato (Plainville, Massachusetts)
- Common Market (Philadelphie)
- Weaver's Way Coop (Philadelphie)
- Corbin Hill Food Project (New York)
- La Ruche qui dit Oui (France)

Références

AUDET, René, Sylvain LEFÈVRE et Mahdiah EL-JED (2015). *La mise en marché alternative de l'alimentation à Montréal et la transition socio-écologique du système agroalimentaire*, Les cahiers de recherche OSE, no 1, juin 2015, [PDF], 31 p.

BLAY-PALMER, Alison et autres (2013). « Constructing resilient, transformative communities through sustainable "food hubs" », *Local Environment*, vol. 18, no 5, [PDF], p. 521-528.

FLACCAVENTO, Anthony (2009). *Healthy Food Systems. A Toolkit for Building Value Chains*, Appalachian Sustainable Development, [PDF], 40 p.

GALARNEAU, Vincent (2010). « La Mauve : histoire, organisation, enjeux, facteurs de succès et retombées de la Coopérative de solidarité en développement durable de Bellechasse », *Cahiers du Centre de recherche, d'information et de développement de l'économie solidaire (CRIDÉS)*, no 10-02, Québec, [PDF], 97 p.

HFAP (2018). « Food Hubs », *Healthy Food Access Portal*, [En ligne], <http://www.healthyfoodaccess.org/launch-a-business/models/food-hubs> (Page consultée le 8 mars 2018).

INTERVALE FOOD HUB (2018). *Intervale Food Hub*, [En ligne], <https://www.intervalefoodhub.com/> (Page consultée le 12 février 2018).

LA MAUVE (2018). *La Mauve, coopérative*, [En ligne], <http://www.lamauve.com/> (Page consultée le 9 février 2018).

MARCHÉ DE PROXIMITÉ DE QUÉBEC (2018). *Marché de proximité de Québec*, [En ligne], <http://www.marchequébec.org/> (Page consultée le 12 février 2018).

MORGANTI, Eleonora et Jesus GONZALEZ-FELIU (2013). « Pôles logistiques alimentaires : un nouveau concept pour l'approvisionnement des villes », *Nutripolis*, 2013, [PDF].

VIVRE EN VILLE (2014). *Villes nourricières : mettre l'alimentation au cœur des collectivités*, Coll. « Outiller le Québec », 141 p.

Pour d'autres outils et références sur l'alimentation de proximité : vivreenville.org/alimentation et collectivitesviables.org

Un projet réalisé par :

Grâce au soutien financier de :

